

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE LABASTIDE DE PENNE**  
**N°25**

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 08  
Date de la convocation : 27/10/2022

Séance du 03/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le 03 novembre , le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Michel ROUMIGUIE, Maire.

Etaient présents : BORDERIE D. FOURTANET C. BLANC C. CLAVEL J. MALRIC P. BOUNIOU S. FRABEL S.

Absents : MADDELEIN R. PRADAL S. ROUMIGUIE P

**OBJET : Projet d'une centrale photovoltaïque - Parcelle ZD 13**

M. Franck FUMANAL, représentant la société TSE, située 55 Allée Pierre Ziller, Valbonne (06650)

est venu exposer aux conseillers le projet d'installation d'un champ photovoltaïque au lieu-dit «La Careyde Vieille ».

Le parc se constitue de structures fixes ancrées au sol, de panneaux solaires, de locaux techniques, un poste de livraison, de portails et une clôture entourant le site.

La parcelle ZD 13 d'une surface de 2520 m<sup>2</sup>, et propriété de la commune Labastide de Penne, est concernée par le projet.

Le conseil, après étude du projet décide à la majorité des membres présents d'autoriser le maire à mettre en œuvre ce projet, et à signer toutes pièces relatives à la disposition de la parcelle, et obtention des autorisations administratives aux fins de préparer la mise à disposition de la surface à la société TSE pour la réalisation de l'opération.

Le conseil municipal à la majorité des membres présents autorise l'emprunt des chemins ruraux et communaux dans le cadre de la réalisation et l'exploitation du projet photovoltaïque.

Ces installations devront être soumises à autorisation d'urbanisme et évaluation environnementale.

Après délibération et vote à main levée, les membres du Conseil Municipal acceptent que la parcelle ZD13 soit incluse dans le projet et votent comme suit :

Pour : 08

Contre : 00

Abstention : 00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,  
Jean-Michel ROUMIGUIE

